



« Intégrer les principes de la démarche HQE® »

OBJECTIFS et DUREE

Permettre aux professionnels de la construction de connaître les contenus, démarches et outils à mettre en place dans le cadre de projets HQE®.

A l'issue de la formation, ils seront en mesure d'intégrer les principes de la HQE® dans le contenu de leur travail.

Durée : 2 journées.

PUBLIC

Tout professionnel impliqué dans l'acte de construire :  
Architecte, Urbaniste, Maître d'ouvrage public et privé, Assistant à maîtrise d'ouvrage, Bureau d'études techniques, Conseil, Economiste de la construction ...

CONTACTS SUIVI DE LA FORMATION

Michel RAOUST

Ou Aline EVRARD

☛ Terao Paris, 21 rue De Paradis,  
75010 Paris

☎ : 01 42 46 06 63 Fax : 01 42 46 01 20

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas présentés par des intervenants professionnels dans leurs domaines.

Dossiers pédagogiques remis à chaque stagiaire.

DATES et LIEU

Lieu : PARIS 3ème

(détails fournis après inscription)

Jour 1 : Lundi 9 mai 2011

Jour 2 : Mardi 10 mai 2011

PRIX

Le prix (hors repas) est soumis à la TVA.

• 2 jours..... 720 € HT

*Le coût de la formation peut être pris en charge (totalemment ou partiellement) par votre OPCA (Organisme Professionnel Collecteur Agréé). TERA O est déclaré comme organisme de formation).*

AUTRES FORMATIONS

TERAO propose également une formation de 4 jours :  
« Bâtiments durables et santé »,

et une formation de 1 jour :

« Se préparer à la RT 2012 »

en intra ou inter-entreprise, nous contacter.

**Jour 1 : Le contexte, Les contenus, Les outils**

- Le contexte : Les enjeux planétaires, les « Grenelles »
- Les différentes formes de labellisations et certifications
- Les contenus et outils de la démarche HQE®, suivant les phases conception, programmation, chantier :
  - L'organisation des cibles, leurs contenus, les niveaux de performance. Analyse de site, Système de management environnemental, Charte de chantier, Simulations Thermiques dynamiques, Simulations de Facteur de Lumière de Jour, Fiches de Données Environnementales et Sanitaires, Analyse de Cycle de Vie ...

Intervenants :

**Michel RAOUST** et **Rémy FAURE**,  
Gérant, Chef de projets, de TERA O

**Jour 2 : Etudes de cas, Illustrations, Retours d'expériences**

- Mise en évidence des différents types de solutions pour toutes les cibles par des études de cas sur de nombreuses réalisations suivies par TERA O.
- Illustrations sur différents types de constructions : logements, bureaux, hôtels, piscines...
- Présentation de retours d'expérience sur une vingtaine de bâtiments en exploitation que TERA O a suivis au moment de leur conception.

Intervenants :

**Rémy FAURE** et **Jordan REY**,  
Chef de projets, Chargé des retours d'expérience, de TERA O.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

À imprimer et compléter **et** à renvoyer par courrier, par fax ou par mail.  
**L'inscription n'est définitive qu'à réception de 20 % du coût de la formation TTC.**

**STAGE :** Titre : .....

### Participation

❖ Dates du stage : .....

Au prix de ..... € HT, soit ..... € TTC

Soit : ..... € à verser au titre des 20% du coût TTC, pour inscription.

### Stagiaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Tel : .....

Fax : ..... E mail : .....

❖ Situation du stagiaire dans le cadre de la formation :

Maintien dans l'emploi **ou**  Développement de compétences

### Entreprise :

Raison sociale : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° Siret : ..... code APE : .....

Nom du responsable de formation :

.....

Adresse de convocation du stagiaire (si différente) :

.....

.....

### FACTURATION :

La formation est-elle prise en charge par un organisme gestionnaire de fonds de formation ?

Oui  Non

Si oui, comment devons-nous facturer la

formation :.....

.....

Envoi de la facture à l'organisme : intitulé et adresse de cet organisme (un accord écrit de sa part doit nous parvenir avant le début de la formation) :

.....

.....

Nom de votre contact : ..... Tel : .....

Envoi de la facture à votre entreprise (qui sera remboursée par l'organisme)

.....

.....

### CONDITIONS GENERALES :

Une convention de formation vous sera adressée à réception de votre inscription. Toute demande d'annulation devra être formulée par écrit (fax ou courrier). Elle donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 10 jours ouvrés avant le stage. Pour tout délai inférieur à 10 jours, l'acompte n'est pas remboursé. En cas d'absence partielle ou totale non justifiée au stage, les journées commandées sont payables en totalité. Les demandes de remplacement sont admises à tout moment. Terao se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session si le nombre d'inscriptions est insuffisant, et de modifier légèrement le contenu de la formation.

Date : .....

Cachet et signature de l'entreprise

Renvoyer votre bulletin avec un acompte de 20% du coût TTC de la formation à :

**TERAO, Pôle formation,  
21 rue de Paradis  
75010 Paris  
Tel : 01 42 46 06 63  
Fax : 01 42 46 01 20**

E mail : formation@terao.fr